125
Case FRC 26310

MOTIONS

Faites dans le Conſeil des Trois-Ordres, réunis de la Ville de Marſeille le 18 Juillet 1789, dans la Séance ajournée le 20 du même mois.

Le Conſeil des Tois-Ordres réunis de la Ville de Marſeille toujours tenant depuis le 18 Juillet, le 20 du même mois, la Séance ajournée offre les réſultats ſuivants.

M. du Beauſſet, Comte de SaintVictor, a déploré les malheurs inouïs qui ſe ſont répandus ſur le Royaume par les intrigues de la conſpiration, & a mentionné les arrêtés que diverſes Villes avoient priſes pour ſoutenir la cauſe nationale.

M. Blanc Gilli ayant pris la parole après lui, a prononcé le diſcours ſuivant, analogue à ces circonſtances malheureuſes, & a dit :

Messieurs,

Il n'y a rien ſans doute de plus accablant que ces incertitudes & ces alternatives à travers leſquelles

s'agitent continuellement les grandes affaires de l'Etat ; & néanmoins je ne balance pas de dire que nous ne devons point déſeſpérer de ſon ſalut. Plus les criſes d'une maladie ſont violentes & répétées, plus le Médecin éclairé s'attache à en connoître les cauſes, & plus auſſi ſon eſpérance redouble à meſure qu'il emploit les remedes pour les combattre.

Si nous regardons de bien près à cette diſparate inconcevable des nouvelles que nous apprenons, nous ne tarderons pas là en pénétrer les cauſes directes, & diſons mieux, qui eſt-ce qui ne les a pas déja pénétrées? Qui eſt-ce qui ne voit pas les terribles efforts que l'intérêt particulier oppoſe à l'intérêt général, & qui eſt-ce qui ne voit pas les moyens de mettre fin à ces maux extraordinaires? Ils ſont tout entiers dans l'étendue des lumieres & la ſublime fermeté de l'Aſſemblée Nationale ; mais ils ne lui ſont pas tellement excluſifs, que les Provinces ne puiſſent ajouter une très-grande maſſe de ſecours, pour tirer du ſein du cahos les hautes deſtiuées de la France.

Raſſurés ſur les intentions paternelles du Roi, nous n'en voyons pas moins que le parti contraire au bonheur général a des ſuccès. Il nous eſt impoſſible d'expliquer comment les trois Miniſtres chéris de la Nation ont pu ſe démettre de leurs places dans des tems ſi orageux pour le Monarque & pour les Peuples. M. Necker nous abandonne, lui qui ne s'eſt pas repoſé un ſeul inſtant dans la carriere pénible qu'il parcouroit ; lui, dont la plus chere ambition étoit de nous faire du bien, & qui nous avoit promis de reſter au timon des affaires en dépit de tous les dégoûts qui les accompagnent. M. de Montmorin, dont la probité exemplaire & l'amitié pour le Souverain ſont admirées, a ſuivi l'exemple de ſon illuſtre Collegue. M. de la Luzerne, celui-là même qui fut appellé de de-là les mers, pour que l'Etat

reçût plus directement toute l'influence de ſon patriotiſme, nous a pareillement délaiſſés dans les horreurs de la tempête qui nous pouſſe. Eſt-il naturel que nos meilleurs amis nous abandonnent au moment du naufrage, quand ils peuvent encore nous tendre une main ſecourable? Que peuvent eſpérer les peuples, quand les hommes de bien s'éloignent du Conſeil des Roix. Eh! que n'avons-nous pas à craindre, ſi nous perdons ſans retour ces mortels généreux, ſi dignes de nos éloges, de notre confiance & de notre vénération!

N'en doutons pas, Meſſieurs, un génie ennemi veut nous faire périr; un génie ennemi écarte la planche du ſalut ſur laquelle nous eſpérions d'aborder le rivage. Réuniſſons tous nos efforts pour écarter à notre tour la cruelle fatalité qui nous pourſuit. Une faible lueur qui s'eſt montrée à travers les ténébres n'a pas calmé les craintes de nos compatriotes, & ne doit pas calmer davantage les nôtres. Des affaires urgentes nous aſſemblent, il eſt vrai, mais l'éloignement de nos protecteurs devient une affaire bien plus urgente. En bonne politique, en qualité de Peuple ſenſible & reconnaiſſant, il ſerait honteux pour nous de nous occuper de nos beſoins domeſtiques ſans avoir commencé de manifeſter nos vœux pour le retour des trois ſages Miniſtres qui ſe ſont éloignés dans le moment où le Conſeil des ſages nous eſt le plus néceſſaire. Les amis de l'humanité auraient-ils pu abandonner de leur propre mouvement la plus fidelle & la plus malheureuſe de toutes les Nations? Nous les voulons & nous les demandons à toutes les Puiſſances du Ciel & de la terre; Oui Meſſieurs, adreſſons-nous à toutes les Puiſſances amies de l'humanité, faiſons-leur connoître nos peines, nos allarmes, & prouvons à tout l'Univers

qu'autant nous ſavons aimer la vertu, autant nous aimons à lui rendre hommage.

C'eſt à ces fins que je fais les motions ſuivantes. Vous les recevrez j'en ſuis ſûr quant au fond, vos lumieres en perfectionneront les formes.

I.

Adreſſe à nos Seigneurs les Députés aux États généraux. Leur témoigner de la maniere la plus ſolemnelle l'admiration de l'honnorable Conſeil de la Ville de Marſeille & de tous les Citoyens pour le magnanime patriotiſme qu'ils viennent de déployer dans l'Aſſemblée Nationale, où ils ont fait revivre les beaux jours du Sénat Romain.

I I.

Exprimer à cette aſſemblée de héros, que tout pénétrés que nous ſommes de l'éclat rayonnant de leurs vertus, les terribles événemens qui nous font craindre d'en voir les efforts inutiles ne nous permettent pas de manifeſter notre joie. Que nous ſommes au contraire dans le deuil & dans la plus grande affliction de ne plus voir dans les travaux du Miniſtère les NECKER, les MONTMORIN, les LA LUZERNE; que nous demandons leur retour, & que la Ville de Marſeille préſente ſa demande comme le plus grand témoignage d'amour qu'elle puiſſe donner au Souverain.

I I I.

Porter encore un autre vœu ſur ce qu'ayant appris que les Troupes Françaiſes avaient donné le plus ſublime exemple du véritable heroïſme en

renouvellant dans une cérémonie touchante le pacte d'amour filial & fraternel au Roi & à la nation pour la défenſe des intérêts communs, nous prions Noſſeigneurs les États généraux de déterminer ſans délai l'augmentation de la ſolde Militaire, & qu'il ſoit très-expreſſément dit que la Ville de Marſeille s'eſt empreſſée à porter cette juſte demande, pour qu'elle ſoit dans la poſtérité un monument éternel de ſa reconnaiſſance.

I V.

Et comme nous ſavons que toutes les choſes qui entrent dans les deſſeins des hommes n'entrent pas toujours dans les deſſeins de la Divinité, nous prierons Mgr. l'Evêque de s'unir à nous pour nous aider à mériter la faveur des décrets céleſtes, dans les prieres des Quarante Heures qui ſeront ouvertes par une Proceſſion générale, à laquelle Meſſieurs les Adminiſtrateurs & l'honnorable Conſeil des trois Ordres réunis aſſiſteront.

Tels ſont mes vœux les plus chers, & ce ſont auſſi les vôtres, Meſſieurs. Nous n'aurons rien perdu à renvoyer à une autre ſéance les détails de nos affaires domeſtiques. Ce que je viens de propoſer tient le premier rang dans l'enſemble de nos ſollicitudes; nous en ſerons loués de Dieu & des Hommes, & nous aurons donné par ces nobles actions un nouveau luſtre à notre renommée.

Ces motions entraient en effet dans les vœux de tous les Membres du Conſeil. Elles ont paſſé à l'unanimité des voix. M. l'Avocat Lejourdan fils en a de ſuite propoſé une autre, qui a été pareillement reçue à l'unanimité, & qui fait le plus grand honneur à notre Ville. C'eſt d'ouvrir une Souſcription ſous le nom de *Souſcription Patriotique*, dont la

ſomme qui en proviendra ſera envoyée à Paris, pour être diſtribuée aux Veuves & aux Orphelins des Citoyens généreux qui ont péri dans les combats de la cauſe publique. Une adreſſe an Roi, une ſeconde à la Ville de Paris atteſteront que notre Ville fait conſiſter la vraie gloire à tout ſacrifier pour le ſervice de ſon Roi & le ſalut de la Patrie.

858